

PATRICK IMAM

«Nous faisons abstraction de la fiscalité dans le top cinq de nos exigences»

Le représentant résident du Fonds monétaire international (FMI), Patrick Imam, fait le point sur les avantages et les inconvénients des réformes engagées par Madagascar, notamment celles liées à la politique monétaire et à la fiscalité

Propos recueillis par Lova Rabary-Rakotondravony. Photos : Hery Rakotondrazaka

Le taux de croissance de 2016 estimé à 4,5% est-il réaliste et réalisable ?

Le taux de croissance de 4,5% est réaliste. Il pourrait même être supérieur, si l'on tient compte des nombreuses potentialités du pays. Il est ainsi réalisable si toutes les mesures de réformes destinées à rattraper le retard de croissance sont réalisées, notamment l'amélioration du climat des affaires et le rétablissement de la bonne gouvernance. Cela implique aussi la disponibilité des ressources financières nécessaires que ce soit interne ou externe mais également l'utilisation efficace de ces ressources dans des dépenses considérées comme porteuse pour la croissance économique, comme l'infrastructure. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'à Madagascar, les activités économiques sont fortement tributaires de certains aléas qui ne sont pas sous le contrôle des autorités du pays, notamment ceux liés au climat (en 2016, par exemple, avec la prévision d'un El Nino, la sécheresse dans le Sud de même que les inondations dans le Nord risquent d'être sévères) aux prix des matières premières sur le marché international, mais également le dynamisme de l'économie de nos principaux partenaires économiques.

Quels ont été les impacts de la dépréciation de la monnaie malgache ?

Avant de répondre à la question, je souhaiterais apporter quelques précisions concernant la dépréciation de l'Ariary. Contrairement à ce que l'on peut penser, la dépréciation de la monnaie malgache s'avère en réalité moindre. En effet, on a toujours tendance à comparer le cours actuel sur le MID avec le



cours qui y prévalait le mois ou l'année passée. Cette comparaison ne tient pas en compte l'existence d'un marché parallèle où les banques vendaient aux opérateurs privés à des taux déjà élevés, du moins jusqu'au mois de septembre. Ainsi, c'est par rapport à ce taux pratiqué sur le marché parallèle et qui est répercuté par les opérateurs dans leurs prix que la comparaison avec le cours qui prévaut sur le MID doit se faire. Et si on ajoute à cela l'appréciation récente de la monnaie malgache, on trouvera une dépréciation moindre du MID.

Mais il n'empêche que cela a eu une répercussion sur l'économie, dont notamment la hausse des prix de certains produits ?

Pour revenir à la question, une dépréciation aura toujours des effets négatifs

et positifs sur l'économie. L'effet négatif implique une augmentation des prix des produits à l'importation qui se répercute sur le niveau général des prix à la production et à la consommation mettant ainsi la pression sur le taux d'inflation. Mais dans le panier malgache, la majorité de la consommation se base sur des produits locaux, et donc sauf dépréciation forte, l'impact sur les prix reste contenu. L'effet positif implique une plus grande compétitivité des produits malgaches sur le marché international. Ceci devrait favoriser ses activités exportatrices, notamment le textile, et pourrait attirer plus d'investissements directs étrangers (IDE).

Mais les impacts les plus ressentis sont souvent les effets négatifs, non ?

Je n'ai pas encore vu d'étude qui prouve si un

effet domine l'autre, et donc si l'effet net d'une dépréciation de l'Ariary est positive pour l'économie ou pas. Mais il faut savoir que généralement, les effets positifs mettent un peu plus de temps à se faire ressentir que les effets négatifs car les premiers se heurtent souvent à des problèmes structurels qui sont assez profonds dans le cas de Madagascar, et donc l'augmentation des exportations ne se fait pas instantanément. Toutefois, grâce à un encadrement strict de sa politique monétaire par la Banque Centrale, les effets négatifs ont été limités, et l'inflation est restée contenue. Par conséquent, comme la structure de l'économie fait que pour l'instant, le pays importe plus de produits qu'il n'en exporte, la dépréciation a contribué à réduire le déficit de sa balance commerciale, en encourageant l'exportation et réduisant l'im-

portation, et par la suite de sa balance courante. Ceci fait partie d'un équilibre naturel, et à long-terme, cela va renforcer l'économie malgache.

La monnaie s'est quelque peu appréciée ces derniers jours. Mais le projet de loi de finances de 2016 estime que la dépréciation va se poursuivre. Est-ce que l'on peut quand même s'attendre à une stabilité et une stabilisation de l'Ariary ?

Le régime du taux de change à Madagascar étant qualifié de flottant, ceci implique que la valeur de l'Ariary par rapport aux devises étrangères est déterminée par la demande et l'offre sur le marché. Pour un tel régime de changes, il est tout à fait normal de voir une fluctuation de la monnaie locale avec une alternance des périodes d'appréciation et de dépréciation suivant les conditions sur le marché et la situation économique du pays. A Madagascar par exemple, le taux de change dépend entre autre de la fluctuation saisonnière. La saison des produits primaires d'exportation aboutit en général à une appréciation de l'Ariary, ainsi que les flux des bailleurs, qui débloquent la plupart du temps leurs aides vers la fin de l'année/début de la nouvelle année. Tant que ces fluctuations sont prévisibles et ne sont pas énormes et qu'elles sont bien gérées par la Banque Centrale de Madagascar, une stabilité de l'Ariary est envisageable.

Quelles pourraient être les causes de la dépréciation de l'Ariary en 2016 ? La Banque centrale n'intervient-elle réellement plus ?

En ce qui concerne la

dépréciation projetée de l'Ariary en 2016, plusieurs facteurs peuvent être évoqués pour l'expliquer. Il faut d'abord relativiser la dépréciation. Il y a tout d'abord la cessation des opérations d'achat/vente par la Banque Centrale depuis le mois de septembre. En effet, ces opérations ont contribué à afficher un cours moyen artificiel moins déprécié sur le Marché interbancaire des devises que le cours vraiment pratiqué par les banques avec leurs clients. Avec leur cessation, le cours sur le marché reflète les conditions du marché où l'offre reste généralement moindre par rapport à la demande de devises, et la dépréciation a été relativement faible. Il y a également le rattrapage que Madagascar doit faire pour maintenir sa compétitivité. L'écart persistant entre l'inflation du pays et ceux des principaux partenaires commerciaux fait que pour garder le taux de change réel inchangé, le taux de change nominal devra se déprécier de l'ordre de l'écart. A cela s'ajoute une projection de croissance de la masse monétaire un peu plus élevée que cette année, grâce à un accroissement du crédit au secteur privé, la monnaie nationale se trouvera automatiquement affaiblie. Et finalement, il y a la cause continue de la dépréciation de la monnaie nationale qui réside dans la faiblesse structurelle de l'économie malgache expliquée par une offre moindre de devises sur le marché de changes par rapport à la demande. Situation qui résulte principalement du déficit chronique de sa balance de paiement où les exportations restent moindres par rapport aux importations à cause de facteurs d'ordre cycliques, comme la baisse des prix des matières premières sur le marché international

L'INTERVIEWÉ DE LA SEMAINE **lhebdo**

comme c'est le cas cette année, et des facteurs d'ordre structurel, comme les difficultés de l'environnement des affaires.

Dans la Loi de finances rectificative, Madagascar est revenu sur sa décision d'exonérer de certains impôts les entreprises nouvellement créées. Est-ce que cette mesure ne va pas décourager les entreprises et les inciter à rester ou à verser dans l'informel ?

Si l'on se réfère aux différentes enquêtes réalisées auprès des entreprises malgaches, la question fiscale ne constitue pas l'une des principaux griefs de ces dernières en ce qui concerne le climat des affaires à Madagascar. Les questions qui ont trait à la fiscalité (administration et politique) ne figurent même pas dans le top cinq des principaux obstacles évoqués par les entreprises comme décourageants pour entreprendre des affaires. Des facteurs tels que l'instabilité politique, l'approvisionnement en électricité, l'insécurité, l'accès au crédit et la corruption sont considérés comme beaucoup plus importants. Tout ceci, pour dire que la question fiscale n'est pas un facteur décourageant pour les entreprises. Les études s'accordent à dire que Madagascar dispose déjà d'un système fiscal simple et assez incitatif tel qu'il est conçu actuellement. Aussi, le système en soit, contrairement à d'autres pays, n'incite pas les entreprises à se verser dans l'informel.

À votre avis, pourquoi Madagascar est-il revenu sur sa décision d'exonérer de certains impôts les nouvelles entreprises créées ? Est-ce sur recommandation du FMI ?

Il faut également penser aux effets distorsifs qu'une telle mesure aurait générée si elle a été maintenue. Premièrement, en décidant d'exonérer les entreprises nouvellement créées pendant deux ans, les autorités fiscales risquent d'ouvrir une brèche pour des gens malintentionnés qui essaieront de profiter de cette opportunité pour ne pas payer de taxes. En effet, les entreprises existantes pourraient être tentées de déclarer leurs entreprises en faillite, de les fermer et de les rouvrir après sous d'autres noms afin de bénéficier de l'exonération.



Donc, cela engendre des pertes pour l'administration fiscale, sans pour autant créer de nouvelles entreprises. Deuxièmement, en octroyant des avantages à certaines entreprises, les autorités fiscales risquent de créer des comportements distortifs qui se terminent soit par un élargissement du champ d'exonération, vu que les entreprises qui n'en bénéficient pas vont forcément faire des actes de lobbying pour obtenir également des exonérations, soit par le versement dans les activités informelles et/ou dans la fraude fiscale. Ce qui ne serait pas du tout dans l'intérêt des autorités fiscales.

Madagascar signe avec l'Union européenne son programme indicatif national (PIN) avant que le FMI n'ait conclu avec la Grande Ile le programme de Facilité élargie de crédit (FEC). L'Union européenne semble faire davantage confiance au gouvernement que le FMI, ou est-elle seulement moins exigeante que vous ?

Chaque pays et chaque

institution fonctionnent de manières différentes, avec des procédures et des contraintes différentes, et par conséquent chacun dispose de ses propres critères d'évaluation et de conditions pour déterminer quand établir un programme avec tel ou un tel pays. Dans le cas de l'Union Européenne, nous en concluons tout simplement que toutes les conditions qu'elle requiert pour signer un Programme indicatif national (PIN) avec Madagascar sont remplies et que toutes les étapes pour ce faire sont franchies. Cela ne signifie nullement que l'Union Européenne est moins exigeante que le Fonds Monétaire International ou que ce dernier fait moins confiance au gouvernement malagasy que le premier. C'est simplement un reflet d'une méthode de travail différente.

Il semble que Madagascar a encore une certaine capacité d'endettement, mais le FMI recommande des prêts à taux concessionnel. Est-ce un moyen d'empêcher que Madagascar ne fasse des prêts

auprès de certains pays ?

Bien que les indicateurs de soutenabilité de la dette pour Madagascar indiquent à l'heure actuelle que Madagascar dispose d'une certaine marge de manœuvre pour s'endetter, les récentes évaluations effectuées conjointement par l'équipe du Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ont révélé que le risque de surendettement du pays a été encore considéré comme « modéré » s'est accru par rapport à la dernière évaluation réalisée par la même équipe en 2014. À cette période, le risque de surendettement du pays a été encore considéré comme « bas ». Cette détérioration dans la classification du pays en termes de soutenabilité de la dette est en partie attribuée à la dépréciation du taux de change nominal de cette année, qui augmente la charge de la dette en monnaie étrangère. En ce qui concerne la dette publique en particulier, l'analyse suggère qu'elle reste jusqu'ici soutenable quoique la faiblesse persistante des recettes fiscales générées, et l'augmentation des ar-

riérés, qui est une forme de dette mais qui pour l'instant n'est pas incluse dans l'analyse de la soutenabilité de la dette car elle doit encore être évaluée, constitue d'autres sources de vulnérabilité auxquelles les autorités doivent accorder plus d'attentions. Si le Fonds continue d'encourager les autorités à contracter, dans la mesure du possible, des prêts concessionnels, c'est uniquement dans le but de maintenir la dette du pays à un niveau soutenable compte tenu des risques auxquels ce dernier fait face mais pas pour empêcher le pays d'emprunter auprès de certains pays tel que vous l'avez évoqué. Le souci c'est plus dans les termes et conditions des prêts et non de leurs origines. Plus les prêts sont concessionnels, plus le pays a à y gagner vu qu'ils généreront moins de charge.

Le FMI a accordé un programme de Facilité de crédit rapide, mais Madagascar se trouve aussi sous programme de référence. Comment la Grande île avance-t-elle

dans la mise en œuvre des réformes aujourd'hui ?

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des réformes a finalement débuté en 2015. Il est impératif que ces réformes s'accroissent pour continuer à surmonter les défis et bénéficier au maximum du potentiel dont dispose le pays. Il y a des domaines dans les quels des progrès ont été réalisés mais il y a d'autres également où les réformes restent encore à faire. L'élimination progressive des subventions sur les prix à la pompe des produits pétroliers, quoique retardé par rapport au calendrier initial, la mise en œuvre de certaines mesures destinées à adresser les faiblesses des structures fiscales, les efforts pour rendre les dépenses publiques plus efficaces, la cessation des interventions de la Banque Centrale sur le marché de changes, l'accumulation des réserves par la BCM, les réformes destinées à renforcer les capacités et l'indépendance de la Banque Centrale ainsi que ceux destinés à apaiser la situation politique constituent des avancées notoires pour les autorités dans sa quête de croissance inclusive et de développement.

Mais de nombreux défis demeurent...

Tout à fait. Notamment dans la mise en œuvre des réformes destinées à réduire la tension permanente à laquelle est exposé le budget ces cinq dernières années. Il s'agit notamment d'accroître impérativement les ressources fiscales et d'améliorer la composition des dépenses publiques. L'efficacité des réformes pour augmenter les recettes a été freinée par un manque de ressources humaines dans les administrations fiscales et douanières, ainsi que les obstacles juridiques et réglementaires qui limitent l'utilisation efficace des sanctions contre les fraudeurs fiscaux. Autres défis à relever également la lutte contre la corruption qui continue à miner la performance de l'administration, l'amélioration du climat des affaires et l'amélioration de la gestion des entreprises publiques. Mais nous sommes confiants qu'il y'a un début d'élan dans les réformes, et que cela va poser les bases pour un programme de Facilité élargie de Crédit pour l'année prochaine.